

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DE LA CONFERENCE ANNUELLE
DES SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DU MINISTERE DES FINANCES**

Yaoundé le 12 février 2021

Le Ministre des Finances, Monsieur Louis Paul MOTAZE, a présidé le vendredi 12 février 2021 à dès 14 heures en visioconférence, la conférence annuelle des services centraux et extérieurs du Ministère des Finances.

Quatre points ont ponctué les échanges, à savoir : (i) la présentation du bilan de l'année 2020, (ii) les exposés sur les contraintes et défis de l'exécution du budget 2021, (iii) le plan de soutien et de relance économique post Covid19 et (iv) les directives du Ministre des Finances.

A l'entame des travaux, le Ministre des Finances a rappelé le contexte global marqué par (i) la persistance de la pandémie de la Covid19 et ses répercussions sur l'économie et les ménages (ii) la persistance des effets néfastes de la crise sécuritaire dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est, et des tensions sociopolitiques dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (iii) la nécessité de relancer notre économie à travers l'accompagnement du secteur privé.

En ce qui concerne le bilan de la mise en œuvre des activités du Ministère des Finances en 2020, le Secrétaire Général a présenté les performances remarquables des administrations en dépit d'un contexte particulièrement difficile, la bonne tenue de la trésorerie et la conduite effective des réformes de politique budgétaire.

Prenant tour à tour la parole, les Directeurs Généraux en charge du Trésor, du Budget, des Impôts et des Douanes ont successivement présenté les contraintes et défis liés à l'exécution du budget de l'exercice 2021. A ce titre, les enjeux de la mise en œuvre harmonieuse des missions du MINFI ont été présentés et des mesures ont été retenues à la fois pour garantir une exécution optimale du budget de l'Etat et mitiger les risques y afférents. Toutefois, certaines d'entre elles, bien que pertinentes, nécessitent un examen approfondi préalable.

S'agissant du plan de soutien et de relance économique post COVID-19, le Secrétaire Général a rappelé les articulations dudit plan ainsi que les mesures à mettre en œuvre par chacune des administrations du MINFI au cours de l'exercice 2021. Aussi, la chaîne de responsabilité, les modalités de financement et le dispositif de suivi/évaluation ont été présentés.

Au terme des échanges le Ministre des Finances a salué les performances réalisées en 2020 et félicité ses collaborateurs pour leur engagement. Il a instruit la poursuite des réformes déjà engagées ainsi que la mise en œuvre des mesures nouvelles concourant à la politique d'import substitution adoptée par le Gouvernement. En outre, il a prescrit, s'agissant des discussions en cours en vue de la signature d'un nouveau programme économique et financier avec le FMI, la poursuite des réflexions sur les points critiques notamment la gestion de la dette, les réformes structurelles et l'encadrement des Entreprises Publiques.

La Conférence s'est achevée à 17 heures /

